



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 16 Janvier 2020

Le seize Janvier deux mille vingt, le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Éric NEVERS.

Membres en exercice : 10

Date de convocation : le 9 janvier 2020

Présents : 8 Mesdames JULIEN Claire et PACAUD Isabelle
Messieurs NEVERS Éric, SABOT Bruno, Emmanuel MESSEAU, JACQUY Christophe, BACHELET Bernard et VERNIOL Alain.

Excusés : 2 Messieurs LIDOINE Philippe et MAGNAN Romain

Procuration : 0

Votants : 8

Secrétaire de séance : Monsieur SABOT Bruno.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20 h 00.

Compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de sa dernière réunion.

Ordre du jour

1. Dénomination des voies d'Artaix
2. Maison des Associations
3. Projet équipement sportif et de loisirs au stade d'Artaix
4. Budget 2020
5. Facturation du périscolaire
6. Questions diverses

1→ Dénomination des voies d'Artaix

Monsieur le Maire souhaite revenir sur la liste retenue le 17 décembre 2019 notamment parce que certains noms de voies comportent des articles définis (le, la, les) avec ou sans préposition « de ». Il serait harmonieux de ne retenir qu'une seule règle grammaticale en rajoutant la préposition « de » si c'est possible. Ainsi par exemple, « chemin les Ménards » deviendrait « chemin des Ménards ».

La liste des 41 noms est revue par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, Décide la création et la numérotation des voies libellées suivantes :

Route de Lapalisse	Chemin des Ménards	Chemin des Bagneaux
Route de Melay	Chemin des Boulets	Chemin des Fanges
Place de l'École	Chemin de la Rivière	Chemin de l'Arcel
Rue Gabriel Rabot	Route de Marcigny	Chemin des Hérons
Impasse du Canal	Chemin des Georgetts	Chemin des Brenons
Chemin des Godards	Chemin des Gouttes Rigny	Route de Chenay
Chemin du Moulin	Chemin de la Motte aux Merles	Chemin des Pérales
Chemin des Varennes	Chemin des Michoyers	Rue de la Mairie
Chemin du Bassin	Chemin de la Foretille	Grande Rue
Chemin de Narbot	Route du Maconnais	Allée du Cimetière
Route du Port	Route du Gué Sadin	Chemin de la Rue Dinet
Chemin du Chambon	Chemin des Quatre Vents	Allée des Varennes
Chemin des Ramiers	Chemin du Bois des Rapes	Chemin du Bac
Route de La Peur	Chemin des Vernes	

2→ Maison des Associations

Monsieur le Maire informe ses conseillers de la visite récente de Monsieur Linois (ABC Plans) venu prendre des mesures pour établir les futurs plans.

Ensuite le travail sera porté sur l'aménagement des lieux qui nécessiteront de prendre contact avec un électricien et un chauffagiste.

Une partie des travaux pourra être réalisée par le personnel technique communal.

Cette future Maison des Associations pourrait aussi offrir une salle à disposition des administrés pour qu'ils puissent se rencontrer et échanger autour d'un café.

3→ Projet équipement sportif et de loisirs au stade d'Artaix

Il s'agit d'une extension adossée aux sanitaires existants qui nécessite une demande de permis de construire qui sera faite par la commune.

Au total la surface modifiée sera inférieure à 55 m² (surface de plancher).

Après discussion, le conseil municipal à la majorité des voix (6 pour, 0 contre, 2 abstentions) opte pour la solution suivante :

- La commune reste porteuse du projet.
- La Société de Chasse versera à la commune, sous forme de don à définir, une partie du financement des travaux.
- La commune restera propriétaire des lieux et conclura avec la Société de Chasse une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public, pour permettre la construction de l'extension et l'usage qui en résultera.

4→ Budget 2020

Le Conseil Municipal accepte de voter le budget 2020 avant les élections municipales.

Les dates prochaines de conseil seront le jeudi 20 février 2020 (vote des comptes de gestion et administratif 2019) et le jeudi 5 mars 2020 (vote du budget 2020).

5→ Facturation du Périscolaire

Afin de limiter les factures dans l'année, Monsieur le Maire propose de regrouper la facturation en trois fois en reprenant le calendrier scolaire de la façon suivante :

↓ Décembre pour les mois de septembre à décembre (4 mois facturés)

↓ Mars pour les mois de janvier à mars (3 mois facturés)

↓ Juin pour les mois d'avril à juillet (3 mois facturés car l'année scolaire finit tôt en juillet)

Puis il précise que les tarifs qui ont été délibérés le 24 mai 2018 resteraient inchangés :

15 €/mois pour un enfant, 25 €/mois pour 2 enfants, 30 €/mois pour 3 enfants, 35 €/mois pour 4.

La facturation « trimestrielle » serait la suivante :

	Décembre	Mars	Juin
1 enfant	60 €	45 €	45 €
2 enfants	100 €	75 €	75 €
3 enfants	120 €	90 €	90 €
4 enfants	140 €	105 €	105 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue :

Accepte la facturation « trimestrielle » proposée ci-dessus.

Cette délibération sera enregistrée avec la référence D2020-02

6→ Questions diverses

Les élections municipales auront lieu le 15 mars et le 22 mars s'il y a un deuxième tour.

L'arrêté préfectoral concernant les élections sera disponible le 31 janvier 2020.

Les dernières inscriptions sur les listes électorales se feront le vendredi 7 février 2020.

Monsieur Christophe Jacquy, qui a encadré la sortie du 14 décembre des enfants du périscolaire, rapporte le contentement des enfants qui sont allés au cinéma voir « la reine des neiges 2 » suivi d'un excellent goûter organisé par l'Association Parents d'Elèves Ecole Lucie Aubrac (APEELA). Cette sortie a couté 60 euros.

Monsieur Alain Verniol informe le conseil que, suite au dysfonctionnement électrique de l'église, il a fait intervenir un électricien. Le problème se situe au niveau du disjoncteur appartenant à la paroisse. Cette dernière doit faire intervenir ENEDIS pour effectuer le remplacement du compteur. Puis il informe que l'AG de l'Association du canal aura lieu à Artaix le 28 janvier à 9h00 à la salle des fêtes.

Monsieur Bruno Sabot rapporte que la communauté de communes de Marcigny envisage de créer une maison de santé avec des médecins et des paramédicaux sur le terrain de l'ancien hôpital.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 22 heures.
Le prochain conseil aura lieu le jeudi 20 février à 20h.

Le Maire, ERIC NEVERS

